ASPC Cyclo – Document d'accompagnement pour effectuer votre demande de licence 2026

.

Pour établir votre licence, vous avez plusieurs solutions.

N°1 – Vous voulez effectuer votre demande de licence « à distance » : *Ce n'est pas une demande « en ligne » qui pourrait s'effectuer directement sur le site Internet de la FFvélo.*

A – Vous téléchargez les documents mis à votre disposition.
B – Après avoir complété le fichier à l'aide d'un logiciel qui vous convient, vous effectuez votre virement bancaire (ne pas oublier d'indiquer son nom) à l'aide du RIB de notre club ou vous pouvez transmettre votre chèque à notre secrétaire. Guy Bourneuf, n°23 Square Jean-Paul Sartre 49100 ANGERS
C – Vous transmettez votre ou vos fichiers à secretaire.aspccyclo@gmail.com – *Nom du fichier : « Licence2026-Nom-Prénom » au format PDF si cela vous est possible.*
Vous pouvez aussi imprimer les 3 pages, les compléter, puis les scanner et les transmettre par mail.

N°2 – Vous voulez effectuer votre demande de licence par courrier :

A – Vous imprimez les documents mis à votre disposition.
B – Après avoir complété les différentes pages, vous effectuez votre virement bancaire (ne pas oublier d'indiquer son nom) à l'aide du RIB de notre club ou vous rédigez un chèque.
C – Vous transmettez votre courrier à Guy Bourneuf, n°23 Square Jean-Paul Sartre 49100 ANGERS

N°3 – Vous ne pouvez pas imprimer les documents transmis par mail ou accessibles sur notre site Internet :

A – Vous pourrez compléter votre licence le jour de l'AG.
B - Puis, reprendre à l'étape B de la solution n°2.

Les pièces jointes à cette notice :

1 - La demande de licence 2026
2 - Le questionnaire de santé
3 - La notice d'information - Assurance FFVélo 2026

NB : L'ensemble de ces documents seront mis à votre disposition par Didier Adam sur notre site Internet : https://aspccyclo.fr/